



Qualité Chaudfontaine

Déclaration de Politique Communale
2024-2030

PRÉAMBULE

« **Qualité Chaudfontaine** » ! Deux mots pour résumer notre **engagement** et notre **volonté**. Grâce à votre confiance, nous avons pu faire de Chaudfontaine une Commune où il fait bon vivre. Grâce à votre soutien, nous pourrions préserver ce qui a été réalisé, poursuivre une action inscrite dans la durée et construire ensemble un avenir serein pour notre commune.

Nous voulons que chacune et chacun bénéficie, en fonction de son âge, de son statut ou de ses besoins, de crèches accueillantes, d'écoles performantes, d'infrastructures culturelles et sportives adaptées, d'aides sociales personnalisées, d'un cadre de vie et d'espaces verts agréables, d'une vie associative enrichissante. Et cela dans le cadre d'une gouvernance irréprochable, d'une neutralité des services publics, d'une attention prioritaire à la sécurité des personnes et des biens et d'une démocratie toujours plus participative.

Lors des élections du 13 octobre 2024, les Calidifontains et les Calidifontaines ont clairement exprimé leur souhait de voir les élus de la liste UP ! poursuivre la gestion de leur commune pour les 6 prochaines années. Le groupe UP ! réunit désormais 18 Conseillers communaux sur 27, renforçant ainsi sa majorité composée du MR et des Engagés.

Le 2 décembre dernier, lors de l'installation du nouveau Conseil communal, le **pacte de majorité** déposé par les 18 Conseillers communaux UP ! pour la législature 2025-2030 a été **adopté à l'unanimité** par le Conseil communal.

La présente **Déclaration de Politique Communale** (DPC) trace les lignes de force du projet de la majorité pour les prochaines années. Elle reprend nos engagements pour faire de Chaudfontaine, dans la continuité comme dans le renouveau :

- une Commune qui protège
- une Commune qui rassemble
- une Commune qui gère
- une Commune qui préserve
- une Commune qui bouge
- une Commune qui forme
- une Commune qui soutient
- une Commune qui rayonne

Chacun des villages et quartiers constituant notre commune bénéficiera d'une attention particulière. Les spécificités d'Embourg, Mehagne, Sauheid, Vaux-sous-Chèvremont, Chèvremont, Beaufays, Chaudfontaine-Sources et Ninane seront respectées et développées.

Pour réaliser notre ambition commune, le Collège communal exercera ses compétences selon la répartition suivante :

Le Bourgmestre : Daniel BACQUELAINE

Police administrative et sécurité
Service des gardiens de la paix
Service de médiation
Sanctions administratives communales
Administration générale
Salubrité publique
État Civil – Population – Étrangers – Sépultures
Service juridique et marchés publics
Informatisation de l'administration
Personnel et Ressources humaines
Citoyenneté
Organisations patriotiques
Grands événements

Le 1^{er} Échevin : Dominique VERLAINE

Urbanisme
Aménagement du territoire
Mobilité
Logement
Permis uniques, d'environnement et économiques
Plaines de jeux

La 2^{ème} Échevine : Anne THANS-DEBRUGE

Enseignement
Sport
Petite-enfance et crèches
Jeunesse
Bibliothèques
Santé

Le 3^{ème} Échevin : Laurent RADERMECKER

Affaires sociales et Seniors
Cohésion sociale
Culture
Tourisme et Thermalisme
Affaires économiques et commerce
Transition numérique

La 4^{ème} Échevine : Caroline VEYS

Travaux
Propreté
Plantations et fleurissement
Cimetières
Service d'entretien

Le 5^{ème} Échevin : Alain JEUNEHOMME

Finances et budget
Financement et suivi des investissements
Environnement
Bien-être animal
Information
Energie
Démocratie participative

Le Président du CPAS : Didier GRISARD de la ROCHETTE

Le Président du Conseil communal : Bruno LHOEST

En outre, afin de renforcer l'efficacité de ses actions, le Collège communal organisera la **transversalité des compétences** suivantes :

Citoyenneté et démocratie participative

Daniel BACQUELAINE
Alain JEUNEHOMME
Dominique VERLAINE

Mobilité et sécurité routière

Daniel BACQUELAINE
Dominique VERLAINE
Caroline VEYS

Affaires sociales

Laurent RADERMECKER
Didier GRISARD de la ROCHETTE

Environnement

Alain JEUNEHOMME
Dominique VERLAINE
Caroline VEYS

Santé

Daniel BACQUELAINE
Anne THANS-DEBRUGE
Didier GRISARD de la ROCHETTE

La gestion des bâtiments et des infrastructures destinés aux sports sera assurée par la **Régie Communale Autonome (RCA)** sous la présidence de Anne THANS-DEBRUGE et la Vice-Présidence de Bruno LHOEST.

Laurent RADERMECKER et Valérie TINTNER-LEBRUN exerceront respectivement la présidence et la vice-présidence du **Royal Syndicat d'Initiatives (RSI)**.

Isabelle DORBOLO et Gilles GUSTIN exerceront respectivement la présidence et la vice-présidence du **Foyer Culturel de Chaudfontaine (FCC)**.

L'équipe UP! représente toutes les générations ainsi que les différents villages et quartiers de la Commune. Elle allie l'expérience et le renouveau, la stabilité et l'ouverture. Les calidifontains et les Calidifontaines seront toujours étroitement associés à la gestion de leur commune dans le cadre d'une **participation citoyenne** confirmée et amplifiée.

Chaudfontaine est un endroit d'exception en région liégeoise, une commune enviée à juste titre. Les Conseillers communaux UP! sont tous animés d'une « commune » envie, celle que chaque citoyen, chaque citoyenne, avec leur famille, soit **heureux d'avoir fait le choix de vivre à Chaudfontaine**.

UNE COMMUNE QUI PROTÈGE

Faire face aux crises et aux situations d'urgence

Les tragiques inondations de l'été 2021 dans les vallées de la Vesdre et de l'Ourthe resteront à jamais gravées dans nos mémoires. Leur évocation, 3 ans et demi après, provoquent toujours une vive émotion. Nous repensons à la vision de ces flots déchaînés qui submergent tout, arrachent tout, emportent tout en ce compris la vie.

Nous nous remémorons les actes parfois insensés, mais ô combien héroïques, de ces professionnels policiers ou pompiers, de ces bénévoles qui, n'écoulant que leur courage

se lancent, faisant fi des risques, au secours des personnes qui tentent de fuir la montée vertigineuse des eaux.

Des héros courageux vont sauver des vies en mettant souvent la leur en danger. Malheureusement, tout le monde n'a pas eu la chance d'être secouru à temps.

Quatre calidifontains n'ont pu être sauvés et beaucoup ont vu les souvenirs et les efforts d'une vie anéantis en un rien de temps, emportés par les flots dévastateurs.

La solidarité s'est manifestée sans l'ombre d'une hésitation. Elle a afflué de partout. Massive, immense et généreuse ! Ce sont des centaines, des milliers de bénévoles qui sont venus à Chaudfontaine pour prêter main forte, distribuer des repas, déblayer les maisons de la boue et des gravats enchevêtrés, écouter et reconforter ceux qui se sentaient perdus.

Le personnel communal et du CPAS, les enseignants des écoles, les policiers de Secova et le Service d'aide aux victimes se sont mobilisés sans jamais compter leur fatigue et leur peine. Ils se sont aussi tournés vers demain pour nous permettre de « **Reconstruire, Rebondir, Revivre** » à Chaudfontaine.

A la mémoire des victimes et en remerciement des bénévoles, nous avons installé une **œuvre commémorative « La Cordée »** dans le Parc Hauster.

Nous allons poursuivre la politique de **réduction des risques d'inondation** entamée dès 2021 en collaboration avec la Région wallonne. Dans le cadre des « **Programmes de Développement Durable de Quartiers** » (PDDQ), nous avons acquis de nombreux immeubles **avenue des Thermes**. Certains ont déjà été démolis. D'autres le seront bientôt, ainsi que la carcasse de la piscine. En fonction du lieu de passage de la Vesdrienne, une passerelle pourrait être construite entre le parc William Grisard et la nouvelle rive de l'avenue des Thermes. Un immeuble a également été acquis au centre de Vaux-sous-Chèvremont et des contacts sont établis pour l'achat d'autres maisons dans le **quartier du Namont**.

La **reconstruction des berges** est bien avancée. Le lit de la rivière a été élargi au niveau du Casino. D'autres aménagements des bords de la Vesdre seront réalisés par la Région wallonne en fonction des études hydrologiques concernant l'ensemble du bassin de la Vesdre. Des **zones d'immersion temporaire ou d'extension de crue** ont été définies afin de contenir davantage d'eau en cas de crue. Elles concernent le Quadrilatère de la Rochette, la prairie de Ster et le parc de la Vesdre qui sera aménagé entre le parc Hauster et le Casino. La **reméandration** sera chaque fois favorisée.

Au niveau du Quadrilatère, le club de tennis sera réinstallé, un parc de promenades et le Ravel seront aménagés, un parking utilisable lors d'événements et en dehors des crues sera réalisé.

Nous avons acquis des barrières anti-crues, du matériel de pompage et des sacs de sable durable qui sont mis à la disposition de la population.

Nous poursuivrons **la lutte contre l'imperméabilisation des sols** partout dans la commune ainsi que **l'entretien des ruisseaux affluents** en y réalisant des travaux nécessaires. Nous serons particulièrement attentifs à la bonne **gestion des barrages** par la Région wallonne.

Nous développerons **la culture du risque** à l'intention de la population. Nous adapterons régulièrement nos **plans d'urgence et d'intervention** ainsi que les **plans « grand froid » et « canicule »**, et nous organiserons des **exercices de simulation** et de réactivité face aux situations de crise et de catastrophe, comme nous l'avons fait en septembre 2024. Nous poursuivrons et finaliserons la **reconstruction des bâtiments publics** dans la vallée.

La sécurité est la première des libertés

Chaufontaine est la commune la plus peuplée de la **Zone de Police SECOVA** qui regroupe également Aywaille, Esneux, Sprimont et Trooz. C'est dans ce cadre que nous menons notre politique de **sécurité des biens et des personnes**.

La lutte contre les **vols dans les habitations**, la lutte contre le **vandalisme** et les **incivilités** et celle contre le **trafic de stupéfiants** sont nos priorités.

Nous étendrons et moderniserons le **réseau de caméras de sécurité**, dans le respect de la vie privée et de la législation. Les caméras sont des outils indispensables pour l'identification et la recherche des voleurs et des délinquants. Elles aident à la progression des enquêtes judiciaires et jouent également un rôle préventif.

Nous soutiendrons la création et l'action des **Partenariats Locaux de Prévention (PLP)** en collaboration avec la police. La **techno-prévention des vols** dans les habitations et les véhicules sera intensifiée. Nous voulons renforcer la présence et la visibilité de la **police de proximité** et des **agents de quartier**.

Nous intensifierons les actions en matière de **sécurité routière** et de contrôles de vitesse, d'alcool et de drogues. Nous voulons sécuriser les voiries et les trottoirs pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

Nous instaurerons la **tolérance zéro vis-à-vis des incivilités** qui altèrent la qualité de vie quotidienne (dépôts clandestins, tags et graffitis, déjections canines et aboiements intempestifs, nuisances sonores, ...).

Le renforcement du service des **gardiens de la paix** est nécessaire. Nous voulons **combattre l'impunité** grâce aux **sanctions administratives communales** et aux Travaux d'intérêt général (TIC). Nous soutiendrons **la Noria** – Service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives créé à l'initiative de Chaufontaine.

Nous développerons le nouveau **service de médiation « Commun accord »** afin notamment de pacifier les relations de voisinage lorsqu'elles s'enveniment.

D'autres priorités retiennent aujourd'hui notre attention.

Le développement de la **cybercriminalité** est extrêmement préoccupant. Une Cellule Forensic Center vient d'être créée au niveau de la zone Secova. Nous aiderons les habitants à détecter et déjouer les tentatives d'**escroqueries en ligne**.

En collaboration avec les écoles, les mouvements de jeunesse et les clubs sportifs, nous développerons une **politique de prévention et de lutte contre les pratiques de harcèlement**.

Depuis la période du COVID, nous constatons une augmentation des **violences intrafamiliales**. Nous avons, dans le cadre de Secova, créé **Stop-VIFF**. Nous continuerons à financer et soutenir cette initiative bien nécessaire.

Afin de **lutter contre les radicalismes** islamistes et extrémistes et de prévenir les actes de terrorisme, le Bourgmestre réunira régulièrement la **Cellule de Sécurité intégrale locale (CSIL)**.

Enfin, nous aiderons à protéger les propriétés contre les dégâts causés par les **sangliers**.

Les animaux sont nos amis

De nombreux Calidifontains vivent avec un **animal de compagnie**, compagnon fidèle de tous les instants. Notre volonté est d'accompagner cette relation de manière à ce qu'elle soit la plus harmonieuse possible pour les propriétaires d'un animal de compagnie mais aussi pour le voisinage.

Nous lutterons contre les **aboiements intempestifs** et feront respecter l'obligation de tenir les **chiens en laisse**. Dans le même temps, nous identifierons un ou plusieurs sites sur lesquels nous créerons des **parcs à chiens**.

Pour préserver le confort des promeneurs, des poubelles seront installées afin de faciliter la **collecte des déjections canines**.

Enfin, nous continuerons à organiser le **salon du bien-être animal** et nous renforcerons les campagnes de prévention contre la **maltraitance animale** sur tous les médias communaux. Nous poursuivrons la collaboration avec la cellule « Bien-être animal » de la zone de police SECOVA.

UNE COMMUNE QUI RASSEMBLE

Défendre le respect de la personne, de l'environnement, de l'autorité et des règles du vivre en société

La **démocratie participative** et la **consultation citoyenne** sont aujourd'hui des pratiques indispensables pour construire une société apaisée, positive et contributive. Chaque citoyen doit être mis en situation et en capacité de « **faire société** ».

Nous renouvellerons et continuerons à dynamiser la **Commission Consultative communale d'Aménagement du territoire et de la Mobilité (CCATM)** pour recueillir l'avis et la participation citoyenne dans tous les projets et enjeux dans ces matières.

Nous continuerons à soutenir activement le **Conseil Consultatif des Aînés (CCA)**, une instance clé dans l'élaboration de nos politiques en faveur des seniors. Grâce à leurs recommandations et leur expertise, nous veillerons à ce que les besoins spécifiques de nos aînés soient pleinement pris en compte et intégrés dans nos initiatives. Nous veillerons à ce que les membres du CCA représentent mieux les différents âges au-delà de 60 ans.

Nous assurerons le bon fonctionnement du **Conseil Communal des Enfants** et du **Conseil Communal des Jeunes** afin d'intégrer davantage le point de vue et la vision des plus jeunes dans la politique communale.

Nous voulons également assurer la représentation des personnes âgées de 18 à 60 ans qui aujourd'hui ne bénéficient pas de structure consultative. Dans cette optique, nous créerons une « **Convention Communale Citoyenne** » (**CCC**) consultative, par tirage au sort de citoyens et citoyennes de plus de 16 ans, garantissant une parité homme/femme ainsi qu'une représentation équilibrée de tous les villages et de toutes les générations.

Nous poursuivons la mise à disposition des **budgets participatifs** et l'utilisation du **portail participatif en ligne** permettant de recueillir l'avis des habitants sur les projets communaux structurants.

Nous développerons le **Service Citoyen** permettant à des jeunes de 18 à 25 ans de s'engager dans des projets utiles à la collectivité.

Les **associations** présentes dans divers domaines d'activité donnent de la vie à nos villages et créent du lien dans notre commune. Nous continuerons à les soutenir. Nous mettrons à leur disposition et à celle de tous les habitants une **salle communautaire dans chaque village**.

Nous permettrons aux familles, en collaboration avec les communes voisines, de disposer d'un endroit public pour l'organisation de **cérémonies de funérailles**.

En collaboration avec les **associations patriotiques**, nous renforcerons la sensibilisation aux **démarches mémorielles** et au **respect des valeurs et libertés fondamentales**.

Nous poursuivrons l'organisation du salon « **Bien vivre son âge** » et créerons un **Salon de la Jeunesse**.

Nous développerons le « **Café papote** » via le Centre communautaire « **Ancr'âge** ».

Nous continuerons à développer des **initiatives et activités intergénérationnelles**, comme des ateliers créatifs, des projets de jardinage partagé ou des conférences réunissant jeunes et aînés. Ces actions visent à encourager le partage d'expériences, à créer des liens solides et à renforcer la cohésion sociale.

Pour promouvoir un **mode de vie actif et inclusif**, nous mettrons en place un programme de sport ouvert à tous, intégrant des activités associant jeunes, aînés et personnes en situation de handicap. Qu'il s'agisse de balades encadrées, de séances de gymnastique douce ou de sports adaptés, nous souhaitons que chacun trouve sa place et puisse participer à son rythme. Nous continuerons l'organisation de la journée « **Handisport** » ainsi que de la journée « **Place aux enfants** ».

Fidèle à notre engagement universaliste, nous veillerons à l'application des règles de **neutralité** de la commune et d'**impartialité** de son action. **Le port ostensible de signes religieux ou politiques au sein de l'administration et des écoles communales restera interdit**.

Chaufontaine, ayant adhéré à la **Charte de l'Égalité des Chances** des Communes Wallonnes en août 2016, s'engage à garantir l'égalité des chances pour tous ses citoyens, indépendamment de leur pays d'origine, de leur statut social, de leurs convictions religieuses, de leur handicap éventuel ou de leur orientation sexuelle. Cette adhésion renforce notre volonté d'offrir des opportunités égales à chaque individu, notamment à travers des programmes d'accompagnement et de soutien ciblés. L'objectif est d'assurer un accès équitable aux services, à l'éducation, à l'emploi et à la culture, et de **lutter activement contre toute forme de discrimination**.

UNE COMMUNE QUI GÈRE

Finances communales : rigueur et efficience dans la durée

Afin de garantir une qualité optimale et durable des services à la population, Chaudfontaine a fait le choix de l'**équilibre budgétaire** et de la présentation de **budgets et de comptes systématiquement à l'équilibre**.

Cette gestion rigoureuse a permis de constituer des **réserves** et des **provisions** grâce auxquelles Chaudfontaine peut et pourra affronter avec prudence mais également avec sérénité les défis notamment budgétaires auxquels tous les pouvoirs locaux sont confrontés.

Elle a également permis de **diminuer dès 2025 les centimes additionnels communaux au Précompte immobilier de 2.650 à 2.550**.

L'inflation et les indexations successives des dernières années ont entraîné une augmentation sensible des revenus cadastraux et donc des précomptes immobiliers, au point de constituer une charge très importante pour tous les propriétaires et en particulier pour les personnes à revenus faibles et moyens, pour les ménages monoparentaux et pour les pensionnés.

Cela étant, la vigilance doit rester de mise. C'est pourquoi nous maintiendrons la présentation de **budgets et comptes systématiquement en boni** incluant les réserves et les provisions nécessaires pour garantir l'avenir.

Afin de **maîtriser la dette**, nous fixerons une balise d'endettement inférieure à celle autorisée par la tutelle régionale.

Une **Task Force budgétaire** sera également mise en place afin d'identifier des pistes d'optimisation du fonctionnement des services communaux. Cette Task Force sera composée du Directeur Général, du Directeur Financier et du Directeur des Ressources Humaines, et sera placée sous la tutelle du Collège communal.

Cette Task Force sera chargée de soumettre au Collège des pistes d'économies à implémenter dans tous les services. Cette Task Force sera également chargée d'assurer le monitoring et le suivi des mesures retenues sur la mandature.

Un personnel motivé, dévoué et efficace au service de la population

Ces dernières années, nous avons octroyé un **2^{ème} pilier de pension** aux employés contractuels et des **chèques-repas** à l'ensemble du personnel communal et des structures associées. Nous poursuivrons cette politique d'alignement du statut communal sur celui des autres secteurs de la vie professionnelle. Dans ce cadre, les nominations statutaires auront un caractère exceptionnel.

Afin de garantir une qualité permanente des services aux habitants, la **culture de l'évaluation et de la formation** du personnel sera poursuivie. Les programmes de formation seront adaptés aux besoins réels de l'administration.

Nous développerons encore les **synergies entre la Commune et le CPAS** afin de réaliser des économies d'échelle et de profiter pleinement de toutes les compétences existantes. Le **télétravail** sera adapté en fonction des nécessités des services et de façon à assurer la pleine disponibilité des compétences transversales et de direction.

Un **service d'accueil centralisé** sera mis en place pour tous les services communaux. Au-delà des horaires habituels, nous maintiendrons l'ouverture des services communaux le samedi matin et le jeudi jusque 20h.

Chaufontaine affirme sa volonté d'être une commune connectée, moderne et accessible à tous. Nous nous engageons à devenir une **Smart City** en développant des solutions numériques modernes pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens et **simplifier les démarches administratives**.

Dans un monde de plus en plus digitalisé, nous nous engageons à accompagner tout citoyen qui éprouverait des difficultés dans le cadre d'une **inclusion numérique**.

Le patrimoine communal : la richesse de tous

Le patrimoine communal représente une richesse collective, essentielle à notre identité et à notre qualité de vie. L'entretien, la réfection et le développement du patrimoine communal est une des conditions de la qualité des services à la population. Cela concerne tout autant les **bâtiments** que les **voiries** ou notre **patrimoine culturel et naturel**.

Nous mettons un point d'honneur à améliorer la qualité de vie des Calidifontains en assurant une gestion optimale, durable et efficace de nos **infrastructures**.

Nous veillerons à mieux informer les citoyens et à imposer une signalisation plus claire et complète lors des **travaux de voirie**.

Par ailleurs, la **réfection des voiries** restera priorisée sur base de **critères objectifs** tels que l'état physique, la fréquentation et les besoins de mobilité. Nous renforcerons également les moyens budgétaires consacrés à ces travaux.

La mise en œuvre du "**plan trottoir**" se poursuivra, avec des interventions prioritaires selon des critères techniques et de sécurité, afin de garantir un accès sûr et adapté à tous.

Concernant la **gestion des eaux usées**, nous continuerons à développer l'égouttage des zones de la commune classées en épuration collective, en répondant aux exigences environnementales.

Pour une commune toujours plus propre, nous intégrerons la fonction de **balayeur de rue** dans les missions des cantonniers, améliorant ainsi la réactivité et l'efficacité du nettoyage des espaces publics.

A l'instar de Renowatt sous la précédente mandature, nous amplifierons la **modernisation et l'isolation énergétique des bâtiments communaux**. L'installation de **panneaux photovoltaïques** sera intensifiée sur leurs toits afin de réduire l'empreinte énergétique et les coûts liés à leur fonctionnement.

Nous accompagnerons les citoyens dans leurs démarches en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques et de bornes de recharges électriques. Nous poursuivrons l'analyse de la pertinence et de la possibilité de créer des communautés d'énergie.

Nous poursuivrons la verdurisation et l'aménagement général des **cimetières**, afin d'en faire des lieux paisibles et respectueux de l'environnement. La réorganisation des espaces disponibles sera poursuivie.

Nous poursuivrons également la **rénovation des infrastructures sportives**, indispensables à la pratique et au bien-être de nos citoyens. Les complexes sportifs bénéficieront d'aménagements visant à moderniser ces espaces et à encourager une pratique sportive diversifiée et inclusive.

Nous nous engageons également à restaurer la **ferme de Mehagne** et à réhabiliter le terrain multisport afin de le rendre accessible à tous les habitants.

Des citoyens bien informés

La communication et la juste information sont primordiales à notre époque. Elles permettent de **combattre les fake news** et autres désinformations.

Au travers de ses différents supports, Chaudfontaine s'est résolument inscrite dans une démarche privilégiant une **information équilibrée et vérifiée**.

Le « **Vivre à Chaudfontaine** », le **site internet** et la **Newsletter** ont été actualisés, notamment pour les rendre plus accessibles aux personnes en situation de handicap. Ces outils continueront de constituer le pilier central de la communication de la Commune. Nous assurerons la promotion du système **Be-Alert**.

Nous continuerons à nous inscrire dans la démarche de « **Smart City** » en renforçant l'information des citoyens par l'installation d'**écrans numériques** dans chaque village. Afin de privilégier la cohésion sociale, nous mettrons en valeur les acteurs de la vie locale par la création de **capsules vidéo** diffusées sur le site internet communal.

Nous permettons l'installation de la **fibres optique** afin de favoriser un internet plus rapide et une connexion stable.

UNE COMMUNE QUI PRÉSERVE

Un cadre de vie agréable, respectueux des personnes et des lieux

Le cadre de vie constitue le véritable atout de notre belle commune qui est le jardin de Liège. Les Calidifontaines et Calidifontains ont fait le choix d'y vivre, notamment pour son environnement de qualité, soit parce qu'ils y sont nés et qu'ils ont souhaité y rester ou y revenir, soit parce qu'ils l'ont choisi pour sa qualité.

Ce cadre de vie est et restera agréable, vert et respectueux des personnes et des lieux. Le monde change, les besoins sociétaux et environnementaux évoluent. Il convient de répondre aux réalités d'aujourd'hui, aux attentes et aux besoins nouveaux de chaque génération, de toutes les générations.

Durant la mandature 2018-2024, un **MASTERPLAN** a été établi pour orienter l'avenir de la commune en matière d'urbanisme, d'environnement, de mobilité et de commerce.

Il a été élaboré de manière **participative** en s'inscrivant dans une optique wallonne et supra-communale tout en défendant les spécificités calidifontaines. Ce Masterplan - qui se traduit principalement par une adaptation du Schéma de Développement Communal (SDC) – a été approuvé à chaque étape, **à l'unanimité** du conseil communal. Il est entré en vigueur en mars 2024.

Il se traduit notamment par les éléments suivants :

- **Diminution de la densité d'urbanisation** du précédent SDC, en l'orientant plus vers les centres de village
- Intégration des projets urbanistiques dans le **respect du voisinage et de l'environnement**
- Prise en compte des **enseignements des inondations**

L'**aménagement du territoire** évoluera dès lors de façon équilibrée et respectueuse des personnes et de l'environnement, au travers des actions suivantes :

- Préserver le **cadre semi-rural** de la commune
- Mettre en œuvre les **recommandations pour le commerce** : maîtrise à Beaufays et à Embourg, développement à Chaudfontaine-Sources et redéploiement à Vaux-sous-Chèvremont pour renforcer le commerce de proximité en refusant l'implantation de moyennes et de grandes surfaces
- Veiller à l'**intégration du bâti** dans son environnement
- Rester ferme et exigeant avec les **promoteurs** afin d'assurer un **strict respect des règles**
- **Interdire les buildings**, limiter les immeubles à appartements dans les centres de village et appliquer la **règle du R+2 max** de manière générale
- Permettre les **villas appartements** sur de grands terrains à proximité des centres
- Garantir le **caractère unifamilial des maisons** dans les lotissements et les zones résidentielles
- **Eviter l'hyper-densification** par subdivision de petites parcelles dans les quartiers résidentiels.
- Rester vigilant quant à la minéralisation ou **l'imperméabilisation des sols** sur l'ensemble du territoire pour réduire les risques d'inondation, lutter contre le réchauffement climatique, garantir le caractère verdoyant de la commune et renforcer la biodiversité.

Le cadre de vie est notamment impacté par **les enseignes et les publicités** présentes le long de nos axes routiers. En accord avec les associations de commerçants, un règlement sera élaboré pour améliorer l'impact paysager de ce type d'installations.

Pour stimuler l'embellissement de nos lieux de vie, un **concours des plus belles façades et des plus beaux jardins** sera lancé.

La **CCATM** (Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) sera renouvelée en ce début 2025. Elle continuera à jouer un rôle primordial et constituer un organe important de participation citoyenne pour tous les projets et enjeux dans ces matières.

Parallèlement, tous les projets importants de modification du cadre de vie feront l'objet, au-delà des impositions réglementaires, de **consultations via la plateforme de participation citoyenne** ou au travers de **réunions publiques spécifiques**.

En matière de **logement**, nous poursuivrons nos actions pour faciliter l'accès à des logements adaptés convenant à toutes les générations et tous les publics.

Tout d'abord, puisqu'il est préférable d'utiliser les logements existants que d'en construire de nouveaux, nous continuerons à lutter contre les **logements inoccupés** en incitant les propriétaires par diverses actions : aide administrative et logistique pour la remise en état et la remise en location ou la mise en vente, taxe spécifique, etc
Nous poursuivrons également la collaboration active avec le **Foyer de Fléron**, société de logement publique active sur Chaudfontaine.

Nous poursuivrons aussi la collaboration avec l'**AISOVA**, l'Agence Immobilière Sociale de l'Ourthe Vesdre Amblève active sur notre territoire et qui permet à des propriétaires privés de mettre en location avec certaines facilités et garanties des logements à prix modéré accessibles à un public spécifique.

Enfin, en matière de développement de **logements privés**, nous inciterons les développeurs à prévoir une **diversité de l'offre** pour permettre de satisfaire les besoins, notamment des personnes plus âgées ou à mobilité réduite.

Spécifiquement, la **protection de l'environnement** désigne l'ensemble des actions et politiques mises en œuvre pour **préserver les ressources naturelles** et assurer un avenir durable pour les générations futures. Cela inclut une multitude d'enjeux, tels que la **gestion des déchets**, la conservation de la **biodiversité** ou la **réduction de la pollution** de l'air, de l'eau et des sols.

Chaudfontaine s'est résolument engagé dans une politique de protection de son patrimoine naturel et de sa biodiversité, notamment au travers du Plan Maya, de la Convention des Maires par laquelle nous nous sommes engagés à **réduire notre production de CO2** ou par la création de deux réserves naturelles. Cette politique sera non seulement maintenue mais intensifiée.

Nous créerons de nouvelles **réserves naturelles** afin d'atteindre 3% du territoire communale classé en réserves naturelles.

Nous poursuivrons le programme de **plantation d'arbres et de haies**. Nous végétalisons encore davantage la commune pour lutter contre le réchauffement climatique et les inondations en privilégiant les essences indigènes et mellifères.
Nous développerons la **verdurisation** et la **perméabilisation** des cours d'écoles, des bâtiments et des espaces publics.

Nous protégerons notre **biodiversité** avec une attention particulière pour les espèces et habitats menacés tel que la Lucarne cerf-volant. Nous distribuerons des nichoirs et nous installerons des dispositifs protégeant les batraciens.

Nous renforcerons les **couloirs de biodiversité** notamment par la création d'un **réseau de mares**, en collaboration avec le **Plan communal de Développement de la Nature**. Les zones de **tonte différenciée** et d'**éco-pâturages** seront augmentées.

Nous assurerons la promotion du **tri des déchets** par des campagnes de sensibilisation du citoyen et en mettant en place des actions plutôt axées sur la récompense que sur la punition et en fixant des objectifs afin de le responsabiliser.

Nous créerons des ateliers évolutifs "**citoyen eco-responsable**" avec des objectifs à atteindre. Il s'agira d'ateliers plurigénérationnels et interactifs. Les résultats de ces ateliers seront ensuite utilisés comme actions communes.

UNE COMMUNE QUI BOUGE

Une mobilité multimodale modernisée et sécurisée

La mobilité est en pleine mutation. La voiture est et restera le mode de déplacement déterminant mais les déplacements à pied, à vélo, en bus, en train ou via le covoiturage doivent être facilités et encouragés pour ne pas congestionner les routes, pour améliorer l'impact environnemental et pour avoir un effet bénéfique sur la santé.

Un important travail a été réalisé pour **favoriser la mobilité alternative** à la voiture personnelle, notamment dans l'amplification de **l'offre en bus et en train**, le développement de nombreux cheminements de mobilité active, l'instauration d'une prime à l'acquisition d'un vélo électrique, la mise en place d'arceaux vélo, de boxes sécurisés, de vélos partagés, la distribution d'une carte papier, etc....

Pour poursuivre et amplifier la dynamique, les actions suivantes seront entreprises :

- Réaliser de **nouveaux cheminements de mobilité active** entre les villages et vers les communes voisines
- Améliorer **l'accès aux écoles**, saturés aux entrées et sorties, à pied et à vélo
- Favoriser l'utilisation de la **gare de Chaudfontaine**
- Soutenir activement la mise en place de **bornes de rechargement électrique** pour les voitures et les vélos, au travers des initiatives tant privées que publiques
- Améliorer les **arrêts bus des TEC**, notamment pour les PMR avec emplacements d'**abris vélos sécurisés** aux principaux arrêts.
- Étendre le système de **vélos partagés** aux vélos électriques

La **sécurité routière** est un enjeu fondamental qui doit encore être renforcé car un accident ou un blessé est toujours un accident ou un blessé de trop.

Pour poursuivre et amplifier la dynamique, les actions suivantes seront entreprises, en collaboration avec la zone de police SECOVA, au travers de la **cellule « mobilité » communale**. Elle poursuivra ses actions pour solutionner les petits et grands soucis constatés :

- **Réaliser des aménagements de sécurité**: ralentisseurs là où c'est utile et autorisé, zones 30 dans certains quartiers, bacs à fleurs, actions spécifiques aux abords d'écoles, ...
- Continuer à solliciter activement le Service Public de Wallonie (SPW) pour **sécuriser les grands axes régionaux** qui traversent la commune
- **Sécuriser la circulation piétonne** en luttant contre les vitesses excessives, le parage sur les trottoirs ou les haies trop débordantes
- **Améliorer et entretenir les marquages**, notamment des passages piétons.
- Renforcer **l'éclairage des passages pour piétons**

L'activité physique et le sport pour tous

Nous sommes convaincus que l'activité physique et le sport doivent être accessibles à tous, quels que soient l'âge, le genre ou les capacités. Pour concrétiser cette vision, nous proposons de doter chaque village d'un **espace multisport** accessible à tous, en favorisant à la fois le bien-être et la cohésion sociale.

La commune est riche de près de **80 clubs sportifs** dynamiques, pour **40 disciplines** différentes, qui accueillent **5.000 sportifs**. Avec eux, nous partageons les **valeurs essentielles du sport** : rigueur, dépassement de soi, fair-play, esprit d'équipe et mixité sociale.

Nous continuerons de développer des initiatives telles que le **sport inclusif**, le sport au féminin, le programme « Ados on bouge », le sport pour les seniors et d'autres activités adaptées afin que chacun puisse trouver sa place dans la pratique sportive.

Dans le même esprit, nous diversifierons encore l'offre sportive en créant de **nouvelles disciplines** accessibles gratuitement sur le site du Complexe Sportif de Vaux pour encourager la découverte de nouvelles passions : Pumptrack, ballade, mini-foot,...

Les **plaines de jeux** dans les écoles et dans les quartiers ainsi que les parcours sportifs le long des cheminements de mobilité active (parcours « **Fit'actifs** ») continueront à être modernisés et étendus afin de rendre la pratique d'activités dans des lieux accessibles gratuitement pour les enfants mais aussi pour toutes les générations.

Nous renforcerons le projet du **Sport sur Ordonnance** permettant à chacun de bénéficier d'une remise en forme dans des structures adaptées, en collaboration avec le corps médical et les clubs sportifs. Nous encouragerons le **handisport** et faciliterons l'accès de tous à toutes les infrastructures sportives.

Nous amplifierons **la fête du sport** pour permettre à nos clubs d'encore mieux se faire connaître et promouvoir leurs activités. Nous poursuivrons le développement du **sport à l'école**, tous réseaux confondus, en proposant des activités lors des journées pédagogiques.

Enfin, nous accompagnerons les **clubs sportifs** dans la **modernisation de leurs infrastructures**, en veillant à respecter le voisinage et l'environnement, pour que le sport puisse s'épanouir en harmonie avec notre cadre de vie

Nous favoriserons **l'apprentissage du golf** par les élèves de notre commune dans le cadre de notre collaboration avec l'Académie de golf de Beaufays.

UNE COMMUNE QUI FORME

Bien démarrer dans la vie...

Nous renforcerons **l'accueil de la petite-enfance**. La politique d'accueil de nos tout-petits, développée et appréciée depuis de nombreuses années dans notre commune est notre priorité.

Pour de nombreuses familles, trouver une place en crèche reste un véritable défi. Afin de répondre aux besoins croissants, nous construisons une **troisième crèche communale** à Beaufays, ce qui permettra de doubler la capacité d'accueil, passant de 60 à 150 enfants.

Nous continuerons à soutenir activement les **crèches organisées sous forme d'ASBL**. Nous reconnaissons leur rôle essentiel dans la prise en charge des tout-petits et veillerons à maintenir une collaboration harmonieuse entre ces initiatives et les structures communales.

Notre priorité est de favoriser **l'éveil et l'épanouissement des enfants** tout en respectant leur rythme individuel. Cela inclut des activités enrichissantes comme les heures de contes et les sorties régulières en extérieur, un encadrement assuré par des puéricultrices qualifiées et formées en continu, ainsi que des repas frais, variés et équilibrés, servis quotidiennement.

Soucieux de leur santé et de leur bien-être, nous renforcerons notre **collaboration avec l'ONE**, à travers des consultations et des séances d'informations parentales.

Dans une démarche éco-responsable, nous introduirons l'utilisation de **langes recyclables** dans nos crèches communales, affirmant ainsi notre engagement en faveur d'un accueil durable et respectueux de l'environnement.

...Apprendre et savoir

Nous avons à cœur de maintenir une **offre scolaire variée**, basée sur des **projets pédagogiques spécifiques** à chacune de nos six écoles.

Nous veillerons à maintenir des **tailles de classes raisonnables** pour un apprentissage de qualité.

Les objectifs poursuivis au sein de nos écoles doivent être similaires, afin d'assurer à tous les élèves, des **chances égales d'émancipation sociale**, comme le demande le décret « Missions ».

L'équité est une de nos priorités et nous voulons mettre les moyens nécessaires pour les enfants en difficultés. Afin de répondre à ces exigences, le Pouvoir Organisateur se dote de l'expertise d'un **coordinateur pédagogique**.

Nos priorités éducatives incluront :

- **L'acquisition des compétences de base** en français et en mathématiques intégrée transversalement dans toutes les activités d'enseignement
- Le développement des **activités d'ouverture au monde, à la culture, aux langues étrangères**
- **L'encouragement de la lecture** grâce à une collaboration de plus en plus active avec nos bibliothèques

Nous soutiendrons toutes les écoles communales et libres dans le respect des obligations légales liées à **l'accueil extrascolaire**, au soutien logistique et à la mise à disposition de matériel communal lors des manifestations.

Par ailleurs, nous sensibiliserons les enfants à **l'environnement** et au **développement durable** par des projets concrets tels que la végétalisation des cours de récréation et la gestion des déchets.

Nos cantines scolaires deviendront de véritables **restaurants scolaires**, avec pour ambition d'obtenir le **label « 3 radis »**, gage de qualité et de durabilité.

Nous mettrons à disposition une **logopède** pour accompagner les enfants à besoins spécifiques.

Nous continuerons de garantir les **cours de natation** dès le plus jeune âge, en organisant les trajets vers les piscines et les activités culturelles.

Le bien-être des élèves est une priorité absolue. Nous mettrons en place une stratégie ambitieuse de **lutte contre le harcèlement scolaire** :

- En formant les équipes pédagogiques
- En créant des équipes mobiles spécialisées

- En mettant en place un dispositif de signalement confidentiel en partenariat avec l'AMO, l'Open Ado,...
- En renforçant l'éducation à l'empathie et au respect dès le plus jeune âge
- En associant les familles grâce à des campagnes de sensibilisation et des conférences

Nous harmoniserons également les **horaires de l'accueil extrascolaire** et des crèches pour mieux répondre aux besoins des familles.

Pour accompagner les jeunes et les étudiants, nous ouvrirons une **deuxième salle d'étude** à Vaux-sous-Chèvremont, dédiée aux étudiants du supérieur, et organiserons un salon de la jeunesse pour les adolescents de 16 ans et plus.

Nous lancerons une campagne de sensibilisation intitulée « **Écrans responsables** » afin d'encourager une utilisation équilibrée et réfléchie des outils numériques.

Nous renforcerons la **promotion de la lecture** pour tous les âges et consoliderons les liens entre les activités des bibliothèques et l'offre scolaire.

Nous développerons la **BiLA** (Bibliothèque des Littératures d'Aventure) au niveau international pour valoriser son exceptionnel catalogue de fonds anciens.

Nous assurerons une concertation positive avec les **associations de parents**.

UNE COMMUNE QUI SOUTIENT

Un soutien pour toutes les générations

Chaufontaine, la deuxième commune la plus âgée de Wallonie, se distingue par une population riche de son expérience et de son histoire. Face à ce constat, notre commune s'engage à renforcer sa **politique en faveur des seniors** tout en favorisant la rencontre et l'inclusion entre générations. Nous soutiendrons les **activités intergénérationnelles**, nous favoriserons un **mode de vie actif et inclusif**, nous réorganiserons les **voyages à l'étranger** pour les seniors.

Le maintien à domicile des seniors étant une priorité, nous proposerons des solutions concrètes pour les aider à adapter leur logement. Cela inclura la mise en place ou le développement de solutions pour faciliter l'accès à des repas adaptés et livrés à domicile, l'organisation de services d'aide au nettoyage et à l'entretien courant des logements, ainsi que des initiatives pour garantir leur sécurité, telles que des visites régulières de prévention ou l'installation de systèmes d'alerte connectés. Nous veillerons également à sensibiliser les seniors sur l'importance de l'entretien de leur habitation pour en faire un lieu sûr et confortable.

Nous intensifierons et renforcerons tous les services de **Calidipôles**.

Nous voulons garantir à tous les Calidifontains qui se trouvent en état de besoin ou de vulnérabilité, de manière passagère ou durable, la possibilité de bénéficier d'un **soutien actif du CPAS**.

Nous poursuivons et renforcerons la politique de **mise à l'emploi** et de **réinsertion socio-professionnelle** des bénéficiaires du **CPAS**. Le recours aux contrats de travail spécifiques de type **articles 60 et 61** sera encore amplifié. Une attention particulière sera apportée à l'accompagnement des personnes qui auront récupéré leur droit au chômage afin de les amener à un **emploi durable**.

La Commune et le CPAS poursuivront leur politique de **lutte contre la pauvreté** grâce à la prévention et en favorisant l'émancipation et l'autonomie des personnes.

Le Service de **médiation des dettes** du CPAS continuera à offrir des aides efficaces aux personnes en difficulté.

La maîtrise des **dépenses énergétiques pour les ménages** est également une mission prioritaire, notamment à travers le tuteur énergie et le service **€con'home**.

Le CPAS remplira ses obligations en matière de **politique d'accueil et d'intégration**, avec une priorité pour l'apprentissage de la langue française et de nos codes sociaux, usages et coutumes.

Nous augmenterons le nombre de **logements d'urgence** et plus spécialement pour la mise en autonomie des jeunes en difficulté et dans le cadre de la lutte contre les **violences intra-familiales**.

La **santé** des habitants est une **priorité**.

Nous renforcerons et développerons les **initiatives de prévention** en matière de santé. Cela passe par la mise en place de campagnes de sensibilisation ciblées, d'actions éducatives adaptées à chaque tranche d'âge, et de programmes accessibles à tous. Notre objectif est de prévenir les risques pour la santé et de promouvoir un véritable bien-être au quotidien.

Nous avons pris des mesures significatives lors de la gestion de la période Covid et des inondations, illustrant notre engagement envers la santé publique de la commune. Nous continuerons à mettre en œuvre des **actions concrètes pour encourager les habitudes de vie saines**, comme des ateliers sur la nutrition, des séances d'activité physique encadrées, et des événements thématiques sur la santé mentale, les premiers secours et la lutte contre les addictions.

Une attention particulière sera accordée à la santé des plus jeunes avec des **actions éducatives** dans les écoles. Parmi ces initiatives, nous sommes fiers de l'obtention du **Label 3 radis** pour l'école d'Embourg, récompensant la qualité de nos cantines scolaires et notre adhésion au Green Deal "Cantines durables", qui favorise des repas équilibrés

et des produits locaux. Notre objectif est d'obtenir ce Label pour l'ensemble de nos écoles.

Nous poursuivrons les formations aux **gestes qui sauvent** dès la 5ème primaire et pour toute la population.

Nous veillerons à l'entretien régulier et à la bonne accessibilité des **défibrillateurs**, installés dans toutes nos infrastructures sportives et bâtiments communaux.

En collaboration avec le Service de Promotion de la Santé de la Province de Liège, nous poursuivrons l'organisation des **journées mondiales thématiques** telles que la journée du SIDA, du diabète ou du cœur, ainsi que la journée Handisport.

Pour améliorer le bien-être du personnel communal, nous continuerons de proposer des activités sportives sur le temps de midi et développerons des outils et formations favorisant **la qualité de vie au travail**.

Un soutien aux commerces et à l'économie locale

Notre ambition pour les six prochaines années est de renforcer l'attractivité économique de Chaudfontaine, de **soutenir nos commerçants** et de favoriser le dynamisme de nos villages. Nous souhaitons créer un environnement propice au **développement du commerce local** et à l'épanouissement de l'économie calidifontaine.

Pour ce faire, nous poursuivrons notre **soutien aux associations de commerçants**, notamment par l'octroi de subsides lors d'événements qui renforcent l'attractivité de nos villages. L'installation d'un **marché alimentaire** à Ninane et la redynamisation de celui de Vaux s'inscrivent également dans cette dynamique pour offrir aux habitants des lieux de rencontres et de découvertes locales.

Actuellement sous format papier, les **chèques-commerces** font partie intégrante du soutien local aux commerçants de Chaudfontaine. Dans l'objectif de simplifier et d'accélérer les démarches administratives, nous souhaitons les digitaliser. Cette **transition numérique** permettra non seulement de faciliter l'accès pour les citoyens, mais aussi d'offrir aux commerçants un outil plus moderne et plus efficace. Nous valoriserons également les acteurs de la vie locale grâce à la création de **capsules vidéos** diffusées sur le site internet communal, mettant en lumière leurs initiatives et leurs contributions.

Enfin, nous consoliderons la visibilité des commerces et des indépendants grâce à une **carte interactive, véritable vitrine numérique** pour promouvoir l'offre locale auprès de tous les Calidifontains et des visiteurs.

Faire face aux défis du monde numérique

Chaufontaine affirme sa volonté de devenir une commune connectée, moderne et accessible à tous. La commune s'engage également à offrir des outils numériques innovants, à simplifier les démarches administratives et à promouvoir **l'inclusion numérique pour toutes les générations**. Cela passe notamment par l'installation d'**écrans numériques dans chaque village**, offrant une information locale en temps réel et accessible à tous.

Nous souhaitons également accompagner les citoyens dans leur transition numérique. Cela inclut le renforcement de l'**accompagnement informatique bancaire** (PC Banking), essentiel pour ceux qui se familiarisent avec ces outils, et un soutien personnalisé pour les démarches administratives, qu'elles soient électroniques ou papier.

L'Espace Public Numérique (EPN) de Chaufontaine constitue un pilier essentiel de l'inclusion numérique. Pour garantir sa pérennité, la commune renforcera son soutien à cette structure en assurant le maintien de ses activités et en élargissant ses missions. L'EPN continuera à offrir des formations, des ateliers thématiques et des accompagnements individualisés, favorisant ainsi l'accès au numérique pour tous.

Ces actions visent à **réduire la fracture numérique**, pour que le numérique soit au service de chacun à Chaufontaine.

UNE COMMUNE QUI RAYONNE

Chaufontaine, jardin de Liège

Chaufontaine, reconnue pour ses **eaux thermales uniques** et son patrimoine naturel et culturel, aspire à devenir une destination incontournable en Wallonie, en mettant l'accent sur l'innovation et la valorisation de ses atouts distinctifs. Dans les six prochaines années, **la culture et le tourisme** seront au cœur de notre développement à Chaufontaine.

Au cœur de cette ambition, **la reconstruction de Source O Rama** incarnera cette stratégie en devenant un **centre touristique, artistique et événementiel** moderne. Ce lieu accueillera également un musée de l'eau, où les visiteurs pourront découvrir l'histoire, les propriétés et les bienfaits de l'eau thermale de Chaufontaine à travers un **parcours d'interprétation muséographique immersif**.

De plus, la **Maison Sauveur**, rénovée suite aux inondations, deviendra un espace polyvalent accueillant expositions, ateliers et événements, avec une offre de restauration événementielle conviviale. Par ailleurs, l'**ancienne église** de Chaudfontaine-Sources sera transformée en un lieu culturel moderne, respectant l'architecture d'origine tout en proposant spectacles, expositions et conférences.

Dans la même perspective, nous souhaitons créer un **centre thermo-ludique** sur le site de la piscine de Chaudfontaine, conçu pour **accueillir les familles** et favoriser une expérience immersive et relaxante autour de l'eau.

Pour renforcer l'identité unique de Chaudfontaine, nous envisageons également de :

- Créer un **festival des fontaines**, célébrant l'eau sous toutes ses formes et rassemblant visiteurs et habitants autour d'événements festifs et culturels.
- Inscrire la commune de Chaudfontaine dans l'**Association des Villes Thermales Historiques Européennes**, reconnaissant ainsi son patrimoine exceptionnel.
- Promouvoir l'**eau minérale thermale** de Chaudfontaine, déjà partenaire officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, comme symbole de qualité et de dynamisme.

En parallèle, nous développerons des infrastructures adaptées aux nouvelles tendances de voyage, telles qu'une **zone d'accueil pour motorhomes** et un espace pour les adeptes de roadtrips en tente de toit, consolidant ainsi l'attractivité de la commune pour le tourisme itinérant.

Initié en 2020, le **Pass Culture** a permis à de nombreux Calidifontains d'accéder à bon nombre événements culturels. Forts de ce succès, nous souhaitons élargir ce dispositif aux **jeunes adultes de 18 à 24 ans**. Cette extension vise à encourager leur participation active à la vie culturelle, en leur offrant des opportunités de découvertes artistiques et d'échanges enrichissants.

Nous maintiendrons et développerons les événements phares comme le **Festival des 5 Saisons**, les **Tréteaux de la Ferme**, les **concerts**, ainsi que le **Parcours d'artistes** et différentes **expositions**. Nous poursuivrons le soutien aux associations culturelles et au Centre d'expression et de créativité.

Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec le **Foyer Culturel** et nous étudierons également la possibilité d'obtenir une **reconnaissance officielle** de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette démarche pourrait ouvrir de nouvelles perspectives et renforcer les actions culturelles sur notre territoire.

La richesse historique de Chaudfontaine est déjà mise en avant grâce à son intégration dans le parcours patrimonial européen « **Via Charlemagne** », un projet que nous poursuivrons et renforcerons. Par ailleurs, nous continuerons à valoriser le **site archéologique classé de la colline de Chèvremont**, témoin de notre passé millénaire, afin d'en faire un atout majeur pour le patrimoine et le tourisme local.

Par ailleurs, le **Street Art** sera mis à l'honneur avec un parcours touristique à vélo dans l'ensemble de la commune afin de découvrir les différentes fresques.

Nous créerons le programme **Dép'Art** qui accompagnera les artistes Calidifontains pour stimuler leur créativité.

Nous organiserons également un **concours de poésie**, avec un parcours de pierres gravées permettant de découvrir la poésie en plein air.

Enfin, pour répondre aux attentes des visiteurs en quête de bien-être, nous créerons un **parcours Zen**, offrant des espaces de détente et de ressourcement en harmonie avec l'environnement naturel.

Ces initiatives ambitieuses visent à enrichir l'offre culturelle, touristique et thermale de Chaudfontaine, à encourager l'expression artistique sous toutes ses formes et à renforcer le lien social à travers la culture.

Participer à la Supra-communalité

Nous n'oublions pas que Chaudfontaine vit aussi au contact des communes voisines, dans l'arrondissement et la Province de Liège. **Chaudfontaine participe à l'essor de la région de l'Ourthe-Vesdre-Amblève** dans le cadre de la sécurité (SECOVA), de l'enseignement (Académie OVA, Promotion sociale), du tourisme et de l'économie (GREOVA), de l'art (Parcours d'artiste).

Chaudfontaine soutient la création d'une **communauté supra-communale de Liège** pour autant qu'elle ne se réduise pas à l'axe Seraing-Liège-Herstal, qu'elle inclue à part entière les communes du sud de Liège et qu'elle s'inscrive dans le territoire provincial comptant 84 communes. Nous espérons que la prochaine mandature sera celle d'un rééquilibrage territorial mais aussi politique, qui permette **une réelle collaboration supra-communale**, en vue de réaliser des économies d'échelle, de renforcer le poids de la région liégeoise en Wallonie, tout en **respectant l'autonomie légitime des communes**.

Nous poursuivrons notre collaboration intercommunale avec la Ville de Liège dans le cadre de **l'IGIL (Palais des congrès)** et de **Liège-Expo**.

Nous soutiendrons la création d'un **Parc métropolitain du Ry-Ponet**, en collaboration avec les communes de Beyne-Heusay, Fléron et Liège.

Enfin, nous poursuivrons notre participation au développement du réseau international des villes et communes **Cittaslow**.

BEAUFAYS

Jusqu'à présent, Beaufays ne bénéficiait pas d'un parc public ni d'une place de village. Afin de pallier ce manque et de mettre à disposition des habitants un endroit de promenade, de loisirs et de convivialité, nous réaliserons **la nouvelle place et le nouveau parc public de la Bouxhe**, et cela dans la cadre d'un partenariat public-privé sans impact budgétaire pour la commune. Le jury proposera la désignation du groupement chargé de l'exécution du projet. Outre un parc public d'un hectare, il comprendra du logement, du commerce dont de l'horeca, du parking en suffisance et garantira l'espace nécessaire aux organisations du comité des fêtes.

Nous poursuivrons le développement du réseau de **mobilité active** en créant une **liaison entre Beaufays et Dolembreux** en collaboration avec la commune de Sprimont.

Comme nous l'avons fait avec le **club de football**, nous accompagnons le **club de tennis** dans la modernisation de ses infrastructures.

Nous rénoverons le **gymnase de l'Espoir**. Nous verduriserons la façade du gymnase de l'école. Nous réaliserons **deux fresques de street-art**, l'une Voie du Facteur et l'autre au niveau du gymnase de l'école Voie de l'Air Pur.

Dans le cadre du programme **Renowat**, nous rénoverons et isolerons **l'Espace Beaufays et l'école de Beaufays 2**.

Nous construirons **une seconde crèche à Beaufays**. Elle sera la troisième crèche communale et permettra de doubler la capacité d'accueil (de 60 à 150 enfants).

Nous renforcerons le **soutien aux associations** telles que les comités de quartier, les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse, l'association des commerçants, le comité des fêtes, Beaufays 2000, l'Entraide,

Nous augmenterons les places de parking pour les mouvements de jeunesse et les clubs sportifs.

En collaboration avec la Région wallonne, nous poursuivrons **l'égouttage de la Voie de l'Air Pur** dans la partie basse du village, nous sécuriserons la Voie de l'Air Pur entre le fort d'Embourg et la rue de Tilff, nous réaménagerons afin de le fluidifier, le **carrefour Voie de l'Air Pur – Rue de Tilff**.

CHAUDFONTAINE-SOURCES & NINANE

Après les inondations, de nombreux travaux ont redonné de l'attractivité et de la vie au **centre touristique de Chaudfontaine**. Les opérateurs privés comme le **Château des Thermes** et le **Casino** ont été très réactifs et connaissent une intense activité.

Les **murs de berge** ont été reconstruits. L'école maternelle, l'Échevinat de la culture, la Maison Croix-Rouge, la Maison Sauveur, la Brasserie de la gare, le pont Cristal et le Mini-golf ont été restaurés.

Les voiries autour du Casino et un **nouveau parking** ont été réaménagés.

Les Parcs Hauster, des Sources et Grisard ont été restaurés.

Source O Rama est le **centre névralgique du développement touristique et culturel** de Chaudfontaine. Il abrite actuellement le Royal Syndicat d'Initiative. Dans les conclusions de l'étude confiée au groupe Egis-Voltère pour la définition d'une nouvelle stratégie touristique, il est apparu que le coût de la restauration du bâtiment actuel atteignait des montants déraisonnables. La démolition de Source O Rama suivie de la reconstruction d'un bâtiment bien plus fonctionnel et quasi-passif sur le plan énergétique grâce à la géothermie est devenue l'option la plus réaliste. Le collègue sélectionnera prochainement, parmi les 5 groupements qui ont répondu au premier cahier des charges (guide de sélection), les trois candidats à qui le guide de soumission sera adressé. Nous souhaitons que le nouveau Source O Rama accueille des salles polyvalentes, les bureaux du RSI, une cafétaria, une terrasse extérieure de grande taille et un parcours d'interprétation muséographique qui valorise l'eau thermale de Chaudfontaine.

Le coût de cette opération essentielle pour la vie du cœur de Chaudfontaine est évalué à 12 millions d'euros financé spécifiquement par les indemnités d'assurance et du Fond des calamités auxquelles s'ajoutent les subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne.

Parallèlement à Source O Rama, **l'ancienne église** et la **Maison Sauveur** sont destinées au développement culturel de la station.

Nous favoriserons la création de logements et de commerces sur le **site des capsuleries** dont la dépollution est aujourd'hui programmée.

Nous aménagerons le **Quadrilatère de la Rochette** en zone d'immersion temporaire avec la création d'un parc public, d'une aire de parking et l'installation du nouveau club de tennis de Chaudfontaine. Une **nouvelle passerelle** sera réalisée entre le Parc Hauster et le Fond des Cris.

Nous aménagerons le **Parc de la Vesdre** entre Hauster et le Casino et créerons un **parcours Zen** pour le bien-être et la détente.

Nous finaliserons la démolition de maisons vulnérables **avenue des Thermes** ainsi que la **reconfiguration des berges**.

Nous avons récemment procédé à l'entretien du **site de la piscine** où une aire de parking est en voie d'aménagement. La démolition de la carcasse de la piscine va être réalisée

très prochainement. Nous souhaitons installer sur ce site un **complexe thermo-ludique** destiné au **tourisme familial**.

Après la réalisation de l'accès depuis Liège et Vaux-sous-Chèvremont, nous réaliserons, en collaboration avec la Région wallonne, la poursuite du cheminement de mobilité active vers Trooz (RAVel « **La Vesdrienne** »).

A Ninane, nous rénoverons le **complexe sportif** et accompagnerons le **club de basket** dans la modernisation de ses infrastructures.

Mous intégrerons la **place du Souvenir** dans le domaine public afin d'en réaliser l'aménagement. Nous développerons un **marché hebdomadaire de produits locaux**. Nous poursuivrons la **sécurisation du centre de Ninane** et de la **rue de la Loignerie** pour les piétons et les cyclistes.

Nous accompagnerons le **club de rugby** et le club de Basket dans la modernisation de leurs infrastructures et nous renforcerons le **soutien communal aux associations** telles que les clubs, la Compagnie de la Fricasseye, « Chaudfontaine se ressource », la Croix-Rouge, les mouvements de jeunesse, le Comité des fêtes,...

Nous créerons une **liaison de mobilité active** entre Ninane et Chaudfontaine-Sources.

VAUX-SOUS-CHÈVREMONT & CHÈVREMONT

Vaux-sous-Chèvremont a été profondément touché par les inondations. De nombreux travaux ont été réalisés. Les couvre-murs de la Place Foguette et le **mur de berge** du Namont ont été rénovés. **L'école du Val** a été complètement refaite, de même que **l'Espace Vallée** et l'ancienne école des filles. La salle du **complexe sportif**, les **vestiaires** et le **terrain de football** ont été également rénovés.

Nous allons très vite commencer la reconstruction sur pilotis de la **cafétaria du complexe**. De nouvelles installations seront créées sur le site du complexe, dans le cadre d'une zone d'expansion de crue suite aux inondations, tels que pumptrack, balade et minifoot, en assurant une bonne intégration dans le quartier.

De **nouveaux trottoirs** ont été aménagés dans le centre de Vaux et rue Général Jacques. L'isolation et la rénovation de **l'ancienne maison communale** a débuté. De même que la construction sur pilotis du **nouvel Echevinat des Travaux**. Le **poste de police** sera d'abord installé à l'Espace Vallée avant de disposer d'un nouveau bâtiment.

A l'initiative de la Commune, un **distributeur de billets de banque** est mis en place au centre de Vaux.

Nous mettrons le **Calimont** à disposition des associations et de la population en tant qu'espace communautaire. A cet effet, nous étudions la meilleure formule : location, achat, restauration, ...

Nous préserverons les **platanes** et le site du **Gravier**.

Nous poursuivrons la **sécurisation de la rue Combattants et de la rue Adolphe Dumont**, voiries du SPW, en luttant contre les vitesses excessives et le trafic des poids lourds.

A **Chèvremont** le projet de reconversion en logements en cours de réalisation permettra de préserver la **Basilique** et garantira la mise en valeur du **site archéologique** classé sur la colline de Chèvremont.

Nous restaurerons **l'ancien cimetière**, le **calvaire** et la **Chapelle** Notre Dame de Chèvremont.

Nous insisterons auprès du TEC pour réinstaurer la **desserte de Chèvremont par le bus**.

Nous assurerons le suivi de l'étude en cours concernant la **rue de Poperinghe**.

Nous renforcerons le **soutien communal aux associations** telles que les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse, le Comité des Platanes, Festi'vaux, Chèvremont Attractions, les Amis de Chèvremont, les Amis Réunis, ...

EMBOURG – MEHAGNE – SAUHEID

En 2023 et 2024, nous avons réalisé la 1^{ère} phase de la rénovation complète de la **Voie de Liège**. Nous allons poursuivre ces travaux avec la 2^{ème} phase entre la rue de Bleurmont et le carrefour de l'avenue du Centenaire et de la rue de Henne. Viendra ensuite la rénovation du tronçon entre ce carrefour et Mehagne ainsi que de l'avenue Albert 1^{er}.

Nous étudierons le réaménagement de l'avenue du Centenaire.

En collaboration avec la Service Public de Wallonie, nous réaménagerons la **Voie de l'Ardenne et les trottoirs du centre d'Embourg**. Des travaux seront également entrepris pour sécuriser la **Place André Musch**.

Dans le **Parc Jean Gol**, nous achèverons la construction du **pavillon ouvert** à destination des cérémonies, réceptions et manifestations culturelles.

La rénovation et l'isolation énergétique du **complexe sportif** et de la **piscine** sont en cours. Nous créerons sur le site une **piste d'athlétisme** et un **espace multisport**. Nous accompagnerons les **clubs de tennis et de hockey** dans la modernisation de leurs infrastructures.

Nous aménagerons des **liaisons de mobilité active** entre Embourg et Chênée et entre Embourg et Vaux. Nous poursuivrons la rénovation et la verdurisation des **venelles d'Embourg et de Mehagne**.

Nous entreprendrons la restauration de la **Ferme de Mehagne** et de ses abords et nous végétaliserons la cour de **l'école Marcel Thiry**.

A **Sauheid**, nous réaliserons le nouveau **parking sous l'autoroute** pour le quartier de la rue Joseph Deflandre qui vient d'être rénovée. Nous conditionnerons tout aménagement du site du **Château Deflandre** à sa bonne intégration dans le quartier.

Nous renforcerons le **soutien communal aux associations** telles que les comités de quartier, les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse, les commerçants d'Embourg Village, le comité de la Ferme, ...

CONCLUSION

Notre Déclaration de Politique Communale est le fruit d'un **engagement** sans faille et d'une **détermination** forte de la **majorité UP** ! Nous mettons en œuvre les projets présentés lors du scrutin communal du 13 octobre 2024. Les défis sont nombreux et nécessitent un travail de grande ampleur.

Ce travail et cette ambition pour Chaudfontaine ne concernent pas seulement le Collège communal. Les **Conseillers communaux**, qu'ils soient de la **majorité** ou de l'**opposition**, ont un rôle essentiel à jouer, notamment pour relayer les aspirations de nos concitoyens. Nous sommes favorables à la concertation et à la confrontation des idées afin que chacun puisse apporter sa contribution au bon fonctionnement et à l'essor de notre commune.

Au-delà des différences, des clivages et des étiquettes, dans le respect des opinions et des sensibilités de chacune et de chacun, nous souhaitons rassembler et unir. Cette volonté n'est pas naïve, nous savons que les priorités des uns ne sont pas nécessairement celles des autres. Le consensus n'est pas toujours possible. L'essentiel est de **permettre la libre-expression des points de vue** et de **garantir l'écoute des citoyens**. L'**intérêt général** et la **qualité de vie** des habitants de Chaudfontaine sont et resteront toujours notre priorité.